Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 34 (1997)
Heft: 1302

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Scénarios pour une réforme de l'USS

L'USS a décidé de moderniser et de réformer la structure des organisations syndicales, en vue d'en faire «un organisme faîtier porté par des organisations membres combatives, indépendantes, mais étroitement liées entre elles». Présentation des différents scénarios et d'un entretien avec Daniel Nordman, membre du groupe de coordination et secrétaire de l'USS.

Plusieurs scénarios de réforme concernent d'une part les fédérations de l'USS et d'autre part les unions syndicales cantonales. Commençons par les fédérations de l'USS: quel est le scénario le mieux adapté?

Pour avoir des syndicats de l'USS plus puissants et efficaces et une USS plus forte, je pense que seul le but ambitieux de la «Confédération» ou, si cette réforme devait prendre un tour plus pragmatique, celui de la «Coopération à géométrie variable», entre en ligne de compte. Les autres possibilités sont dangereuses. La «Constitution de blocs» serait mortelle, car elle paralyserait les fédérations et l'USS. Et l'«Organisation unitaire» est un produit de pure fantaisie.

Les trente dernières années, il est apparu que les réformes de l'USS que l'on voulait introduire depuis le haut se sont ensablées. Pourquoi en serait-il autrement aujourd'hui?

Dans les années soixante-dix, les projets de réforme étaient purement théoriques. Ils étaient esquissés autour du tapis vert; ensuite, ils auraient dû être «enrobés» de la réalité. Dans les années quatre-vingt, la situation était marquée par des tendances à la paralysie des blocs. Cela fit obstacle à une réforme commune. Les modèles auxquels j'accorde aujourd'hui ma préférence sont discutés au quotidien par toutes les fédérations et on commence à en amorcer la mise en œuvre. La tâche qui nous incombe désormais est de savoir comment réunir ces amorces dans le cadre de l'USS. Il faut également clarifier la manière dont l'USS doit se modifier pour se renforcer en harmonie avec ces réformes. Premièrement la réforme est beaucoup plus proche des développements déjà entamés. Deuxièmement, étant donné le recul des effectifs et le renforcement, dû à la crise, des exigences qui leur sont posées, les syndicats subissent une pression qui les pousse à coopérer plus étroitement et à s'imposer des changements. Si nous voulons rester à la hauteur de nos objectifs de plus de démocratie et d'un meilleur niveau de vie pour tout le monde, alors ces changements sont nécessaires. Et la situation dans les syndicats et le cadre social se sont modifiés. Ils permettent, ou plutôt: ils imposent une telle réforme.

Vous espérez donc que les syndicats, une fois réformés de la sorte, deviendront plus efficaces. Deviendront-ils pour autant plus attrayants pour pouvoir attirer de nouveaux membres?

Aujourd'hui, les gens formulent des exigences plus grandes à l'égard des différentes fédérations syndicales. Si désormais celles-ci collaborent plus, si chaque fédération fait aussi pour d'autres fédérations ce qu'elle sait particulièrement bien faire, en matière de services, de discussions avec les patrons, de conseils juridiques, etc., alors la compétence syndicale, dans l'ensemble, augmentera. L'efficacité, la puissance, ainsi augmentée contribuera tout à fait à accroître également le caractère attractif des syndicats.

Cette réforme repose aussi sur un deuxième pilier: les unions syndicales cantonales. À ce sujet, vous avez développé trois scénarios de réforme. Une préférence se dessine-t-elle pour l'un ou l'autre?

J'estime que l'intégration totale des unions cantonales dans l'USS est nécessaire et constitue la condition du renforcement des syndicats. Le statu quo serait dangereux. Une intégration des unions cantonales dans les fédérations serait une solution guère satisfaisante.

Vu sous un angle historique, ce serait là une importante césure. Y a-t-il des signaux qui font apparaître que les fédérations vont suivre?

Jusqu'à aujourd'hui, nous avons sous-estimé la dimension cantonale. Pour pouvoir renforcer l'ensemble du mouvement syndical, il faut aussi renforcer les unions syndicales cantonales. Presque toutes les revendications que nous réalisons au niveau national sont mises en œuvre dans les cantons. Cela commence par la politique fiscale pour aller jusqu'à la politique de formation professionnelle, en passant par l'assurance chômage et la politique sociale. À l'heure actuelle, les fédérations et leurs sections consacrent déjà près de 1,7 million de francs par an aux unions syndicales cantonales. Les efforts déployés sur le plan cantonal doivent être mieux coordonnés avec ceux entrepris sur le plan national. C'est la seule manière d'agir si l'on veut que la mobilisation des unions enregistre de meilleurs résultats politiques. Les fédérations peuvent être convaincues de cette nécessité, même si la discussion présente encore certains obstacles à franchir.

Service de presse de l'USS, avril 1997

Cinq scénarios

- Scénario «Tendance». Les syndicats entament une coopération ou fusionnent, tel le futur syndicat des médias. Le processus a le défaut d'être lent et peu coordonné.
- Scénario «Constitution de blocs». Ce nouveau visage de l'action syndicale pourrait se développer avec trois grandes forces: le SIB, la FTMH, et le syndicat des services publics.
- Scénario «Organisation unitaire». Variante ultime: toutes les fédérations se dissoudraient dans une organisation unique.
- Scénario «Confédération». Imagine d'organiser de même manière et dans une même organisation des domaines concernant plusieurs branches: les services et les activités de politique syndicale. Cependant, les organisations de branche conservent un «certaine» autonomie.
- Scénario «Coopération à géométrie variable». Il prévoit d'accroître la coopération, essaie de l'accélérer et de rendre plus perméables les activités syndicales interbranches.

gs